

Transactions sur actions propres

Déclaration de transactions sur actions propres réalisées du 7 septembre 2026 au 11 septembre 2026 (inclus)
Mise en œuvre de l'autorisation de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 2 mai 2025

Achats

GBL, en direct et au travers de ses filiales, a acquis, sur la période du 7 septembre 2026 au 11 septembre 2026 inclus, au titre :

- Du programme de rachat d'actions propres : 0 action GBL
- Du programme de rachat d'actions propres par une institution financière indépendante sur la base d'un mandat discrétionnaire (jusqu'au 6 novembre 2026) effectué dans le carnet d'ordres central d'un marché réglementé ou d'un MTF : 140.759 actions GBL

Date de transaction	Nombre de titres acquis	Prix moyen (EUR)	Prix le plus bas (EUR)	Prix le plus haut (EUR)	Montant (EUR)	Marché (MIC Code)
07/09/2026	8.295	73,99	73,55	74,20	613.725	CEUX
07/09/2026	1.799	73,74	73,55	73,90	132.665	TQEX
07/09/2026	19.874	74,00	73,70	74,20	1.470.690	XBRU
08/09/2026	8.436	74,84	74,05	75,30	631.365	CEUX
08/09/2026	1.646	74,35	74,00	74,95	122.384	TQEX
08/09/2026	19.504	74,88	74,00	75,30	1.460.502	XBRU
09/09/2026	9.399	75,05	74,70	75,75	705.437	CEUX
09/09/2026	1.912	75,29	74,90	75,60	143.950	TQEX
09/09/2026	15.439	75,01	74,60	75,75	1.158.010	XBRU
10/09/2026	9.836	75,31	75,10	75,70	740.785	CEUX
10/09/2026	2.072	75,32	75,25	75,40	156.063	TQEX
10/09/2026	14.769	75,37	75,05	75,75	1.113.113	XBRU
11/09/2026	10.029	75,08	74,75	75,25	752.945	CEUX
11/09/2026	2.154	74,97	74,75	75,25	161.493	TQEX
11/09/2026	15.595	75,08	74,85	75,30	1.170.916	XBRU
Total	140.759	74,84			10.534.043	

- Du contrat de liquidité : 0 action GBL



Cessions

GBL, en direct et au travers de ses filiales, a cédé, sur la période du 7 septembre 2026 au 11 septembre 2026 inclus, au titre :

- Du contrat de liquidité : 0 action GBL

Au 11 septembre 2026, GBL détient, en direct et au travers de ses filiales, 11.405.638 actions GBL représentatives de 8,8 % du capital émis, dont aucune au titre du contrat de liquidité. A cette date, la huitième enveloppe est exécutée à hauteur de 63,7 %¹.

Suite à la décision de GBL d'avoir recours au régime de « safe harbour »² pour les rachats d'actions propres sur le marché dans le cadre d'une enveloppe de EUR 598,9 millions, le contrat de liquidité avec une institution financière indépendante a été suspendu pour une durée indéterminée.

Pour plus d'informations, vous pouvez vous adresser à :

Xavier Likin

Directeur Financier
Tél: +32 2 289 17 72
xlikin@gbl.com

Alison Donohoe

Responsable des Relations Investisseurs
Tél: +32 2 289 17 64
adonohoe@gbl.com

À propos de Groupe Bruxelles Lambert

Groupe Bruxelles Lambert (« GBL ») est une société d'investissement reconnue, cotée en bourse depuis plus de septante ans et présentant un actif net réévalué de €13,1mds à fin juin 2026. En tant qu'investisseur de premier plan et actif en Europe, GBL se concentre sur la création de valeur à long terme avec le soutien d'un actionnariat familial stable.

En ligne avec sa raison d'être *delivering meaningful growth*, GBL vise à offrir à ses actionnaires des rendements attractifs, se traduisant par la croissance de son actif net réévalué par action, un dividende durable et des rachats d'actions propres.

GBL est cotée sur Euronext Brussels (Ticker: GBLB BB; ISIN code: BE0003797140) et fait partie de l'indice BEL20.

¹ cf. <https://www.gbl.com/fr/transactions-sur-actions-propres>

² Prévu par le règlement (UE) n° 596/2014 du 16 avril 2014 sur les abus de marché et le règlement délégué (UE) n° 2016/1052 du 8 mars 2016 portant des normes techniques de réglementation concernant les conditions applicables aux programmes de rachat et aux mesures de stabilisation